

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MARDI 19 JUIN 1979 - N° 939

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Le PS déjà divisé par les présidentielles

Regain de tension au PS : les minoritaires Mauroy et Rocard ne participeront pas à la prochaine convention nationale du parti. La cause du conflit : Mitterrand veut interdire à ses minoritaires d'exprimer publiquement leurs désaccords, empêcher Rocard de commencer à faire campagne pour les présidentielles. Sitôt tournée la page des européennes, le PS se déchire pour l'horizon 1981.

Lire en page 4

Nicaragua : Somoza assiégé dans la capitale

Le Front sandiniste a consolidé les positions qu'il tient dans la capitale et dans d'autres villes de province. Une junte révolutionnaire s'est formée et pourrait se constituer en gouvernement provisoire. Cependant que les Etats-Unis continuent d'armer Somoza, les cinq pays du pacte andin accroissent leur aide aux insurgés.

Lire en page 7

SALT II : accords pour une rivalité accrue

Les accords signés entre Brejnev et Carter, loin de limiter la course aux armements, ne font que l'organiser. Les accords sanctionneront l'évolution du rapport de forces au niveau militaire et l'avancée soviétique dans ce domaine. La rivalité demeure bien l'élément déterminant des rapports entre les deux grands, comme en témoigne l'échec de leurs négociations sur les zones où ils sont en rivalité en Afrique et en Asie.

Lire en page 6

RVI (Blainville) : manœuvres de la direction

Lire en page 8

La Malaisie rejette à la mer les réfugiés vietnamiens La criminelle exportation de réfugiés par le Vietnam



- Hanoï contraint à l'émigration des dizaines de milliers de citoyens
- Au Cambodge, l'occupant vietnamien chasse les paysans de leurs terres

ARSENAUX: LA POLITIQUE DE LA PROVOCATION ET DES OTAGES

Brest: 2 ouvriers condamnés à trois mois de prison ferme en flagrant délit

Lire en page 3

La Malaisie vient de décider de rejeter à la mer les 76 000 réfugiés vietnamiens présents sur son sol. Le Vietnam porte l'entière responsabilité du sort inhumain réservé aux réfugiés, dont il a organisé le départ pour exporter ses problèmes internes dans les autres pays de la région, et aider à financer son agression au Cambodge.

Lire en page 7

Travail précaire, travail au rabais : l'intérim 79

DANGER !

MISSION TEMPORAIRE !

Les travaux les plus durs ou les plus dangereux...

Conséquence du chômage, moyen pour le patronat de le mettre à profit en disposant d'un volant de main-d'œuvre mobile et sous-payée, l'intérim a de graves conséquences pour les travailleurs. Non seulement dans l'instabilité de leur emploi et de leurs ressources, mais aussi dans les conditions de travail, dans la sécurité.

Confrontés au refus des ouvriers de faire certains travaux pénibles ou dangereux, où à l'usure rapide de leur santé à ces travaux, les patrons ont trouvé une solution : l'intérim.

Quand les travailleurs de Rhône-Poulenc ou de Péchiney ont commencé à soupçonner le risque cancérigène du chlorure de vinyle, bien avant que celui-ci soit reconnu officiellement, les trusts ont commencé à utiliser des intérimaires pour décroûter les autoclaves de polymérisation de chlorure de vinyle, poste le plus dangereux.

Dans une fonderie, le sablage au sable est interdit ? On peut employer de la grenaille d'acier mais un intérimaire ça coûte moins cher.

La peinture au pistolet, dans de mauvaises conditions d'aspiration et de protection, peut provoquer des anémies ou des leucémies ? Si on renouvelle les intérimaires tous les trois mois, le temps que leur leucémie se déclare, ils seront loin.

DANS DES CONDITIONS LES PLUS MAUVAISES...

Affectés à des postes qu'ils ne connaissent pas, ignorant les risques, le fonctionnement de l'atelier, ayant souvent peu de contact avec les ouvriers fixes, les intérimaires sont particulièrement exposés au risque d'accident.

La loi du 6 décembre 1976, dont les décrets d'application sont parus il y a quelques semaines, obligera les patrons utilisateurs d'intérimaires à leur dispenser une formation à la sécurité adaptée aux risques de l'entreprise. Mais combien de patrons accepteront de faire perdre de précieuses heures de travail à des intérimaires qu'ils viennent d'embaucher pour quelques jours ou quelques semaines, pour une commande urgente qui vient d'arriver ?

D'autant plus que dans beaucoup d'entreprises, les accidents du travail des intérimaires n'entrent pas dans le calcul des taux de fréquence et de gravité, donc dans les cotisations versées par l'entreprise à la sécurité sociale...

D'après la loi du 3 janvier 1972, c'est l'entreprise utilisatrice qui doit fournir les protections individuelles (chaussures de sécurité, lunettes, gants...) aux intérimaires. Mais, comme disent certains patrons : « Une paire de chaussures de sécurité, ça coûte 150 francs, si j'achète une paire 42 à un intérimaire que je garde trois semaines, il y a de fortes chances pour que le prochain intérimaire fasse du 44... ».

De plus, on force souvent les intérimaires à faire des heures supplémentaires, parfois jusqu'à 70 heures ou 80 heures par semaine. Sur le contrat de certains intérimaires, il est stipulé que « le refus d'effectuer les heures supplémentaires ordonnées par l'utilisateur équivaut à une rupture de contrat ».

Si on ajoute à cela que les intérimaires ne peuvent que rarement bénéficier de la cantine ou des transports en commun organisés par l'entreprise, qu'ils sont souvent obligés d'accepter des missions éloignées de leur

domicile, que d'autre part, l'absence de relations stables avec les camarades de travail et l'insécurité de l'emploi créent des conditions psychologiques pénibles, on voit que les conditions de travail des intérimaires peuvent être très dures.

Mais pas question de se faire porter malade : l'arrêt-maladie c'est tout de suite la fin de la mission, et ne donne pas lieu à indemnisation dans la plupart des agences d'intérim.

... LES REGLEMENTATIONS D'HYGIENE ET SECURITE CONTOURNEES

Les intérimaires, qui sont parmi les travailleurs les plus exposés aux risques professionnels, sont aussi parmi les plus mal suivis en médecine du travail. Ils passent rarement les visites médicales d'embauche ou les visites annuelles.

Quant à la surveillance médicale particulière des intérimaires exposés à des risques toxiques, elle est à la charge de l'entreprise utilisatrice. Bien souvent, elle n'est pas effectuée. Et quand elle l'est, elle est mal adaptée : cette surveillance comprend plus souvent des examens tous les six mois ou tous les ans (prise de sang, ou radio...). Or, la mission des intérimaires est le plus souvent plus courte. D'autre part, de nombreux toxiques industriels ne manifestent leur effet qu'après des mois ou des années. Or, la surveillance médicale particulière est arrêtée dès que le travailleur quitte le poste exposé.

En dehors de cette surveillance médicale particulière pour risque toxique, c'est le médecin du travail de l'agence d'intérim qui doit se prononcer sur l'aptitude au travail des intérimaires. Or, le plus souvent, il ne connaît pas les conditions de travail des entreprises utilisatrices. Si, croyant bien faire, et dans l'ignorance des conditions de travail réelles, il prononce des restrictions d'aptitude pour un travailleur qui n'est pas en parfaite santé, cela équivaut à un refus d'embauche pour l'intérimaire de santé médiocre. Cela ne fait que renforcer la « sélection naturelle » qui règne dans l'intérim.

LA LOI DE LA JUNGLE

Les agences d'intérim, en dehors même de toute considération d'aptitude médicale, ne sélectionnent qu'une petite partie des candidats qui se présentent (20 à 40 %, selon le CNRS, en 1968-1969, c'est-à-dire alors que le chômage était faible). Si un intérimaire ne donne pas satisfaction lors de sa première mission, il a intérêt ensuite à s'adresser à une autre agence. Et les dures conditions de l'intérim, font que seuls les travailleurs jeunes et en bonne santé, sans trop de charges de famille, peuvent tenir le coup longtemps.

Mais, n'est-ce pas ce que recherche le patronat, une main-d'œuvre mobile, polyvalente, supportant des mauvaises conditions de travail, taillable et corvéable à merci ?



La peinture au pistolet dans des mauvaises conditions d'aspiration et de protection peut provoquer des anémies ou des leucémies. Ici les pistoletteurs de Renault-Billancourt en lutte pour de meilleures conditions de travail.

Le rapport Cousté

FAIRE ACCEPTER L'INSTABILITÉ DE L'EMPLOI

Le député Cousté vient de réaliser, à la demande du ministre du Travail, un rapport sur l'intérim. La première partie de ce rapport est un constat de la situation faite aux intérimaires. Ce rapport règle leur compte à certains mythes publicitaires sur l'intérim. Il montre que les intérimaires sont en moyenne moins payés que les salariés fixes (30 % de smicards parmi les intérimaires, contre 8 % parmi les autres travailleurs), qu'on leur confie les tâches les plus dangereuses ou les plus pénibles, qu'ils ne bénéficient pas de protection sociale et syndicale. L'intérim n'est pas créateur d'emplois stables. Plus de la moitié (55 %) des intérimaires sont des jeunes de moins de 25 ans qui n'arrivent pas à trouver d'emploi stable.

POUR UNE MAIN D'OEUVRE PLUS « FLEXIBLE »

Après ce constat, somme toute assez objectif, le rapport Cousté énonce une série de propositions. Elles ne visent pas du tout à restreindre cette forme moderne du « marchandage d'hommes » que constitue l'intérim, présenté au contraire comme une « réalité économique », un « outil de gestion indispensable », mais à mieux la faire accepter, en améliorant le « statut » de l'intérimaire.

Il s'agit d'abord d'obtenir que les travailleurs et leurs organisations syndicales se résignent à la « flexibilité de la main-d'œuvre » ; et pour cela, tenter de développer la collaboration de classes en « informant » mieux les organisations syndicales de la situation économique de l'entreprise, en développant de nouveaux cadres de concertation, mieux adaptés aux formes nouvelles d'organisation du travail.

D'autre part, le rapport propose de mieux payer le travailleur qui acceptera, de gré ou de force, l'instabilité de son emploi : salaire égal à celui du « permanent », meilleure indemnisation des périodes chômées, meilleures garanties du point de vue hygiène et sécurité... une série d'améliorations qui peuvent sembler significatives.

POLYVALENCE, INTERIM, ET RESTRUCTURATIONS

Une autre proposition importante est celle du

droit à une formation polyvalente pour les intérimaires. Cette polyvalence facilitera les restructurations des entreprises, en permettant de mieux adapter la main-d'œuvre aux nouvelles techniques introduites, et en rendant tous les travailleurs interchangeables ce qui permet de comprimer les effectifs. Ainsi, l'intérim accompagnera mieux les restructurations et les licenciements. Plus généralement, il s'agit, selon ce rapport, de faire admettre par les travailleurs que c'est le droit à l'emploi qui doit être assuré, et non le droit au même emploi « à vie » dans la même entreprise. Pour le droit à l'emploi, on est déjà fixé, avec l'horizon des deux millions de chômeurs. Ce qui reste dans ce verbiage, une fois balayé ce mensonge, c'est la nouvelle loi : changer d'usine, changer de métier, changer de région, en fonction des besoins immédiats du patronat.

VERS UN « SECTEUR NATIONALISÉ » DE L'INTERIM

C'est d'autant plus grave que, même si le « statut » de l'intérimaire était amélioré, ce dernier n'en resterait pas moins exposé à plus d'accidents, à plus de fatigue ; les causes fondamentales subsistent : méconnaissance des risques, du fonctionnement de l'entreprise, des gestes de sécurité, en raison des changements de poste fréquents ; longueur des trajets domicile-travail, changements d'horaires, etc. Et l'emploi resterait toujours incertain.

Les propositions du rapport Cousté ne sont que des propositions : le ministère du Travail adoptera celles qui lui paraîtront opportunes. Ce que confirme ce rapport, c'est la volonté du patronat de briser les acquis des travailleurs en matière de stabilité de l'emploi, de garantie sociale. Ce qu'il confirme aussi, c'est que l'intérim devient une sorte de modèle dans cette offensive.

Une des propositions les plus inquiétantes de ce rapport, c'est celle de la création par l'État d'agences publiques de travail temporaire, qui travailleraient en liaison avec l'ANPE, et pourraient ainsi utiliser ses fichiers de demandeurs d'emploi. Et l'expérience de l'ANPE de Nantes, qui place les chômeurs avec des contrats à durée limitée, est citée en exemple.

On sait ce que signifient ces témoignages des gardes mobiles, l'exemple des procès des inculpés du 23 mars et du 1^{er} mai à Paris, et des inculpés de Longwy, est suffisamment parlant. A l'évidence, ces deux jeunes sont deux otages de plus pris par le pouvoir ! Depuis des jours, la police multiplie les provocations contre les gars des arsenaux : 2 000 gardes mobiles à Brest, qui se font passer en revue à l'intérieur des arsenaux, qui cherchent sans cesse les ouvriers.

Cette attitude est à peu près la même partout, dans toutes les villes où les ouvriers des arsenaux sont en lutte pour le rétablissement de leurs décrets, depuis 5 semaines. Ainsi, vendredi, les flics sont entrés pour la deuxième fois en 48 heures dans les locaux de l'Atelier industriel aéronautique de Clermont Ferrand. Les ouvriers

Brest : 2 ouvriers condamnés à trois mois de prison ferme en flagrant délit LA POLITIQUE DE LA PROVOCATION ET DES OTAGES

Vendredi matin, le tribunal de grande instance de Brest, siégeant en audience de flagrants délits, condamnait à trois mois de prison ferme deux ouvriers arrêtés après les affrontements avec les gardes mobiles, la veille : Bernard Abgrall, ouvrier à l'arsenal et Jean-Jacques Quémeneur, chômeur. Trois mois de prison ferme, alors que ni l'un ni

étaient en train de manger à la cantine. Les flics ont encerclé la cantine et ont donné «3 minutes» aux 600 grévistes pour évacuer les lieux !

Jeudi, à Lorient, alors que les gars de l'Arsenal organisaient un pique-nique devant l'entrée, le contre-amiral Herbout a tenté de passer en plein milieu. Les ouvriers ont

alors encerclé sa voiture, qui a subi quelques dégâts légers. Les CRS intervenaient immédiatement pour le dégager, blessant deux ouvriers. Le contre-amiral a porté plainte con-

tre les secrétaires des syndicats CFTD et FO «pour entrave à la liberté du travail».

C'est dans ce climat très tendu, où les flics multi-

plient les provocations, que doit avoir lieu ce mardi une rencontre entre Yvon Bourges, ministre de la Défense, et les syndicats. Ce jour-là, les arsenaux seront en grève.



Les gardes mobiles : une armée d'occupation

La CFTD les évalue au nombre de 2 000 sur Brest. Le préfet maritime ne dément pas. Depuis cinq semaines, les ouvriers de l'Arsenal doivent chaque jour supporter leur présence pesante. Même les jours travaillés, la provocation est de mise. Ainsi, pour la journée du 13 juin.

Bassin 10, 7 h 45, les gardes mobiles arment leurs lance-grenades devant le défilé des ouvriers qui embauchent. Passage en revue d'une soixantaine de gardes mobiles, au garde-à-vous, devant la direction, dans la matinée.

A 12 h 30, trois cars bleus et grillagés se mettent à contre-courant d'un flot d'ouvriers partant déjeuner.

Fin mars, début avril, le centre de tri de Rouen-Gare partait en grève, sur le problème des effectifs, et remportait une victoire partielle : sur 50 effectifs supplémentaires demandés, les postiers de Rouen en obtenaient 32. La tactique de lutte employée, qui n'était pas la grève totale, posait une question intéressante, surtout après la grève des centres de tri parisiens, qui n'avait pas abouti sur le plan revendicatif. C'est cette tactique de lutte, et la répression qui a suivi le mouvement (plusieurs licenciements d'auxiliaires), que cette interview présente. Elle a été réalisée pour le journal des cellules PTT-Paris du PCR ml, avec deux postiers de Rouen-Gare : François, agent du tri, militant CFTD, et Thierry, auxiliaire du transbord, licencié en mai avec trois autres auxiliaires.

Comment l'action a-t-elle démarré ?

François : J'étais au départ de l'action. Le 26 mars, le règlement intérieur a été remis en question, le démenagement du centre à Sotteville se préparait. Il y avait un million de lettres en souffrance. Les chefs faisaient régner un climat tendu. Tout le monde exprimait un certain ras-le-bol. Le jour de son arrivée, le nouveau chef de centre nous a fait un grand discours paternaliste. On est parti en grève à ce moment là. Tout de suite s'est posée l'exigence de se donner les moyens de tenir le coup longtemps. D'une part, le souvenir de 1974 est resté très vivant, d'autre part, sauf occasions exceptionnelles, les gars ne veulent plus de journées de 24 heures. On est parti avec l'idée que ça allait durer.

Quelles formes de lutte avez-vous employées ?

François : On en débat beaucoup au centre, de cette question des formes de lutte. On est parti sans

préavis. Les premiers jours, on a fait des grèves tournantes, service par service, mais ça n'a pas marché. Qu'un service ne parte pas, et cela entraînait 5 autres services à ne pas partir. Le principe était bon, le centre était bloqué, mais c'était difficile à réaliser.

Après, on est parti, tous les services ensemble mais par brigades. Ici, il y a 4 brigades de nuit : quand une brigade est en deuxième nuit, l'autre commence sa première nuit et ainsi de suite. Ainsi, chaque nuit, la moitié des gars était en grève, ça paralysait le centre et on ne faisait que 2 jours de grève par semaine.

Thierry : Quand on est parti en grève, c'était très combatif. On demandait 50 unités. On en a obtenu 32. Les délégués syndicaux essayaient plus ou moins de faire reprendre le boulot, mais très largement, l'AG s'est prononcée pour la poursuite du mouvement.

Comment ça s'est passé quand la répression a commencé ?

Centre de tri de Rouen-Gare

REPRESSION APRES LA GREVE VICTORIEUSE D'AVRIL

Interview de 2 postiers de Rouen-gare

Thierry : Depuis octobre, à chaque fois qu'il manquait une position de travail, le transbord partait en grève sans préavis dès 20 heures. Le 2 mai, les gars apprennent le licenciement d'un auxiliaire, la grève a été totale dès le soir au transbord, mais le tri n'a pas suivi.

François : Au centre, il y a une coupure très nette entre les gars. Les gars du transbord ont une conscience politique importante. Au tri, ici, ce n'est pas comme à Paris, c'est la province...

Thierry : Les grilles se sont trouvées fermées. La deuxième nuit, les flics sont intervenus à minuit. C'est à ce moment là que les gars de la salle de tri sont partis. Le lendemain, enquête contre les gars du transbord. Les syndicats (CGT majoritaire) posent un préavis tous les 10 jours pour maintenir la lutte.

Et maintenant, où en est-on ?

Thierry : Maintenant, les vacances approchent, ça va être dur. Beaucoup de gars cependant sont contents.

François : On leur fait faire une grève tous les dix jours pour faire réintégrer

les quatre auxiliaires licenciés. L'administration a sorti le grand jeu : enquêtes disciplinaires, mutations d'office en prévision. Une grève tous les dix jours, ça ne suffira pas pour faire réintégrer les gars. Les syndicats ne savent pas quoi faire.

Thierry : Il faudrait durcir tout de suite, mais avec les vacances, c'est pas facile. Ou alors, il faut ruser : que les suspendus aillent bosser, occupent le centre. Il faut surtout imposer notre présence au centre de tri, ne serait-ce qu'à la cantine. Si on était présent tous les jours, quitte à se faire arrêter 2 ou 3 fois par les flics, ça mobiliserait les gars. Mais on ne peut plus être là. Avant, le centre de tri était à la gare de Rouen. Il y a des cafés autour, on voyait les gars aux pauses, à la sortie du boulot, on pouvait rester devant les grilles. Maintenant, on est à Sotteville, en pleine zone industrielle. Il n'y a pas de transports, pas de bistrot, on ne peut pas avoir de «quartier général». Les syndicats parlent de faire durer la lutte 4 ou 5 mois, mais on ne pourra pas tenir si longtemps, nous les suspendus.

D'où viennent les difficultés de mobilisation ?

Thierry : Au départ, la lutte était bonne, mais quand on a obtenu les 32 effectifs les syndicats n'ont pas eu une attitude claire. Ils avaient peut-être raison de vouloir stopper la grève à ce moment. Mais ils n'ont pas donné de perspectives. Alors, pour les gars les syndicats sont apparus comme mous, alors qu'en AG, le vote était nettement pour la poursuite. Alors que l'unité était grande, cette contradiction a causé un premier malaise. Au départ de l'action, les gars s'étaient engagés, en cas de répression, à être tous solidaires, que tout le monde partirait. Or, les gars ne sont pas partis massivement. Le soir du licenciement, on a lu une lettre du gars et parlé d'une action pour la semaine suivante. La grève a été votée avec 17 voix d'écart. Les gars commençaient à se lasser de la grève, mais on ne leur a proposé que la grève. Il faut passer à autre chose.

Et la solidarité ?

Thierry : Le gala, ça a été une réussite financière,

PARIS : MANIFESTATIONS SYNDICALES CONTRE LES ATTEINTES AUX LIBERTES

L'union régionale CGT de l'Ile-de-France organise ce mercredi à 16 h 30, de la République à Barbès, une manifestation pour la défense des libertés : contre les lois visant les travailleurs immigrés, contre les lois anti-grèves, contre les atteintes aux libertés syndicales, pour la libération des emprisonnés du 23 mars et du 1^{er} mai. De son côté, l'URP-CFTD organise une manifestation samedi 23 contre les lois racistes. Une mobilisation contre toutes les atteintes aux libertés perpétrées par le gouvernement ces derniers mois répond profondément aux aspirations des travailleurs. On s'interroge d'autant plus sur les causes de cette absence d'unité syndicale, qui ne peut que nuire à la puissance et à l'efficacité de la riposte.

Le dossier de notre édition de demain sera consacré à :
LE CHÔMAGE DES FEMMES

● Cycle infernal

Il fallait que cela arrive ! Par les bons soins de *L'Express*, nous voilà gratifiés du premier sondage sur les présidentielles de 1981. Giscard présent, il l'emporte sur Mitterrand ou sur Rocard. Giscard absent, Mitterrand distance nettement Chirac, ou Barre. On s'en serait douté, et il n'y avait pas besoin de mettre en branle les ordinateurs de l'IFOP pour faire de telles révélations.

Mais peut-être les sondeurs avaient-ils d'autres buts ? Revenons en arrière. En 1973, les législatives. En 1974, les présidentielles. En 1975, un havre de paix, aucune élection. En 1976, les cantonales. Elections peu importantes, mais dont l'importance est gonflée « parce qu'elles ont valeur de test deux ans avant les législatives » (*Le Monde*). En 1977, les municipales. En 1978, enfin, les législatives tant attendues. Va-t-on souffler ? Non, car viennent, en 1979, les cantonales et les européennes. Coup double. On pourrait croire à une année 1980 débarrassée des éternels débats électoraux. Nos politiciens bourgeois ne l'entendent pas de cette oreille ; déjà ils n'ont qu'un mot à la bouche : les présidentielles. C'est en leur nom que s'échafaudent les combinaisons et les querelles. Et il est même des politiciens — mais oui — qui lorgnent vers... 1988, les futures présidentielles !

● « Riposte commune » des listes victimes de la barrière des 5 %

Les avocats et conseillers de la plupart des « petites listes » aux élections européennes (cinquième liste, Emploi-Egalité-Europe, Eurodroite, LO-LCR, Union de défense interprofessionnelle, Europe-Ecologie) se sont concertés pour préparer une « riposte commune » aux inégalités du système électoral appliqué le 10 juin.

Le barrage des 5 % en deçà duquel les listes ne pouvaient en France obtenir de député ni être remboursées de leurs frais, ne s'explique que par la volonté de la bourgeoisie d'étouffer les courants minoritaires.

Les représentants de ces listes entendent soumettre donc aux groupes parlementaires un nouveau texte de loi et intervenir auprès de l'assemblée européenne pour demander l'application partout en Europe d'une proportionnelle intégrale pour les prochains scrutins. Ils revendiquent aussi des temps d'expression à la télé et à la radio, égaux à ceux des grands partis. En appui à leurs requêtes, ces listes envisagent de lancer ensemble une pétition nationale.

● Trois grands dossiers discutés cette semaine par les Neuf

Avant le sommet européen qui doit se tenir jeudi et vendredi à Strasbourg et le sommet occidental de Tokyo de la semaine prochaine, les Neuf reprennent cette semaine trois grands dossiers.

Les ministres des Finances vont examiner les tensions apparues depuis quelques mois dans le système monétaire.

Les ministres de l'Agriculture vont tenter de fixer les prix garantis aux agriculteurs pour la prochaine campagne. Tandis que la France souhaite une hausse des prix, la Grande-Bretagne y est opposée.

Les ministres de l'Énergie vont étudier deux documents : l'un de la commission de Bruxelles, l'autre du gouvernement français. Ce dernier propose 5 points : contrôle des prix à l'importation, relance du nucléaire, dialogue avec les pays producteurs, concertation avec les pays en voie de développement, économies d'énergie.

● Le nouveau projet de loi sur l'immigration : rectificatif

Une regrettable erreur de montage a rendu incompréhensible l'article intitulé : « Le nouveau projet de loi sur l'immigration : Vers les 300 000 expulsions de travailleurs immigrés » dans *Le Quotidien du Peuple* n° 938 des samedi, dimanche et lundi 16, 17, 18 juin, figurant en page 16.

Le paragraphe (3^e colonne) commençant par : « Oui, mais dira Stolér... » et se terminant par « le renouvellement jusqu'à expiration de sa carte de séjour » (4^e colonne) avant le sous-titre « le non-renouvellement des papiers : des milliers d'expulsions » doit être placé avant la phrase de la 5^e colonne « Mais Stolér lui-même jeudi matin a précisé que la carte de séjour... ».

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

LES PRÉSIDENTIELLES DIVISENT DÉJÀ LE PS

Samedi, à Bondy (Seine-Saint-Denis), la réunion du comité directeur du PS a été stoppée par la direction. Celle-ci s'est indignée de la parution dans *Le Monde* des extraits des interventions de Rocard et de Mauroy avant qu'elles aient été prononcées. Pour mettre au pas l'opposition Mauroy-Rocard qui se lance déjà dans la course aux présidentielles, Mitterrand a convoqué aussitôt une convention nationale pour dimanche 24 juin. Les remous ne s'apaisent pas pour autant : les minoritaires protestent contre « le coup de force » de la direction et appellent au boycott de la convention.

L'interruption définitive de la séance du comité directeur de samedi couronne une semaine de guérilla entre les courants du PS. Lundi, le secrétariat national s'oppose à la participation de Mauroy à l'émission spéciale d'Antenne 2 sur le bilan des élections européennes... Mercredi, c'est à la réunion du bureau exécutif, que réapparaissent les divergences, Mauroy critiquant vivement la campagne du PS. La réunion de samedi, qui devait examiner les conséquences du scrutin du 10 juin, n'aura pas été secouée longtemps par les controverses. En matinée, chaque courant s'était réuni séparément, et l'après-midi devaient se dérouler les débats en séance plénière. Mais vers 16 heures, peu après son arrivée, Mitterrand demandait la suspension de la séance, *Le Monde*, sorti une heure plus tôt, ayant cité plusieurs extraits des interventions que devaient

faire Mauroy et Rocard. A 18 heures, la direction du PS coupait court à la réunion, et convoquait pour dimanche prochain, une conférence nationale. Un « mini-congrès » qui traitera des problèmes posés par les élections européennes et du plan d'action pour les 2 années à venir. La direction tient ainsi à faire preuve de fermeté pour éviter toute remise en cause de la ligne du congrès de Metz. Recourant à la vieille tactique de la « forteresse assiégée », Fabius, porte-parole du PS, déclarait samedi : « Nous avons lu dans les journaux ce qui allait se passer au comité directeur, alors que celui-ci n'avait pas eu encore lieu. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie générale visant le parti socialiste ». Vendredi, dans *L'Unité*, Estier donnait déjà un avertissement : « L'immense majorité des militants n'ont aucune envie de recommencer le congrès ».

Les courants minoritaires émettent de sérieuses réserves sur la direction du PS et jugent que les résultats des élections doivent être considérés comme un sérieux avertissement pour le parti socialiste. Pour Mauroy, il s'agit d'un « indéniable tassement », ce que soulignent aussi les rocardiens. Dans un texte distribué en début de la journée de samedi, la tendance Mauroy dénonçait vivement la mauvaise organisation de la campagne et « le discours ambigu », « des variations de vocabulaire » qui l'ont caractérisée. Dans son texte, cette tendance protestait aussi contre la discipline imposée par Mitterrand : « Nous ne pouvons accepter que l'expression du parti soit le privilège de deux ou trois voix systématiquement choisies dans la majorité ». Et Mauroy de lancer un appel à « l'unité et à la clarté sans lesquelles aucun candidat ne serait à même de rassembler toutes les chances pour la victoire ». Rocard, moins virulent, demande qu'un prochain comité directeur examine « l'état du parti » afin de « permettre aux militants de se rassembler à partir d'une analyse commune ».

La démarche commune des deux courants minoritaires, notamment dans la volonté de boycott de la conférence nationale, re-

couvre cependant des intérêts différents, du moins à court terme. Mauroy cherche à affirmer son autonomie, pour ne pas rester dans l'ombre de Rocard après avoir quitté celle de Mitterrand. L'enjeu est d'une autre taille pour Rocard qui vise les présidentielles et qui, sans attaquer de front la direction, travaille à accroître son audience au sein du PS. Voilà qui explique les différences de comportement de ces deux chefs de file. Notons toutefois que la véhémence du maire de Lille sert parfaitement les projets rocardiens.

MITTERRAND A L'ECOLE DE MARCHAIS

Le premier secrétaire du PS s'en est pris violemment, vendredi soir, dans les Yvelines, au gouvernement mais surtout au PCF sur un ton qui était plutôt l'apanage de Marchais. Il a déclaré notamment : « Aujourd'hui, le PS est la cible de toutes les attaques, le PCF et la droite ont formé contre nous une sorte d'alliance sacrée. Ce bon gros parti communiste bien nourri et décoré avec ses députés européens, et ses sociétés d'import-export, se trouve très à l'aise dans une minorité à l'italienne en attendant un compromis historique telle une union nationale ».

A son tour le PS est victime d'un complot et Marchais est accusé de copier sur Berlinguer.

LEPSMALADE DESON OPPOSITION

Ces remous dans le PS au lendemain des élections européennes sont le signe de la préparation des présidentielles. Mitterrand veut maintenir les minoritaires dans le rang pour assurer sa prééminence. Mais ni Rocard ni Mauroy ne l'entend ainsi. Chacun reste sur ses positions. L'opposition, en dénonçant cette « conférence bidon » maintient sa pression tout en renvoyant la balle à la direction. Le premier secrétaire met en garde les socialistes « contre le danger de retomber dans leurs divisions ». C'est qu'en effet l'opposition Rocard-Mauroy est bien plus conséquente que n'était le courant CERES aujourd'hui allié à Mitterrand. Cette fois la contestation de la minorité prend de l'ampleur au point d'affaiblir le PS. La perspective des présidentielles avive les luttes entre les courants et le PS connaîtra ainsi, sans doute avec des hauts et des bas, des remous jusqu'en 1981.

Didier DELORME



ELLEINSTEIN ET PIERRET QUITTENT MAINTENANT

L'hebdomadaire *Maintenant* dont le premier numéro est paru au mois de mars, va probablement devenir mensuel pendant la période d'été. Cette modification de périodicité, due à des problèmes financiers importants, a fait rebondir des divergences politiques de fond, au sein d'une équipe qui comprend aussi bien des membres du PSU que des oppositionnels du PCF ou d'anciens responsables du Ceres.

Le projet de *Maintenant* était de regrouper la « nouvelle gauche », celle qui entendait contester les appareils des partis de gauche,

sans pour autant rompre avec leurs orientations politiques. Cette tentative à fait long feu. Dans la foulée de sa réconciliation avec la direction du PCF, Elleinstein vient de démissionner du « directoire » de *Maintenant*. Motif : il était en désaccord avec certains articles « trop » défavorables à l'« eurocommunisme », ou « trop » favorables aux thèses arabes à propos du Moyen-Orient. Et surtout, il était favorable, avec quelques autres, à la suspension définitive de *Maintenant*. Christian Pierret, ancien dirigeant du Ceres, a lui aussi démissionné ; il

estime que *Maintenant* prend « une orientation différente de celle qu'il avait initialement prévue : faible contenu politique, un certain parisianisme culturel, une accumulation de reportages littéraires au mauvais sens du terme ». Du coup, Mousel, du PSU, et Noiro, l'ancien directeur de l'ancien *Politique-Hebdo* se retrouvent seuls au « directoire » de *Maintenant* où ils espèrent faire venir Jean Rony, anciennement à *France Nouvelle*. La nouvelle équipe ne désespère pas de lancer, à la rentrée, une « nouvelle formule » de l'hebdomadaire...

LES ETUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS LILLOIS EN LUTTE CONTRE LA LOI BONNET

Depuis le 9 juin, les examens sont bloqués à l'université des Sciences et Techniques de Lille I. Le mouvement de blocage réunit les enseignants et les étudiants. Il est le résultat de la convergence entre d'une part les revendications des enseignants afin d'obtenir le renouvellement des postes d'assistants sans limitation de durée, et d'autre part la lutte des étudiants contre la loi raciste de Bonnet et le fonctionnement de l'université. Et contrairement aux déformations de la presse régionale, le mouvement de blocage est en majorité bien accueilli (à 80 % selon le comité de grève).

Comme le soulignent les membres du comité de grève, élu par les étudiants, «le mouvement actuel n'est qu'une continuation d'une lutte engagée depuis le début de l'année contre la circulaire Bonnet». Au sein du comité de défense des étudiants étrangers, les étudiants luttent contre la loi raciste Barre-Bonnet, contre les menaces d'expulsion qui se précisent aujourd'hui à Lille. Le mouvement actuel de blocage est donc perçu comme un moyen que se donnent les étudiants pour lutter contre les atteintes aux libertés démocratiques dans ce pays, et notamment contre la légalisation du racisme : «le seul moyen efficace de se faire entendre, c'est d'arrêter l'appareil». Selon le comité de grève, c'est ce que n'ont pas compris les universi-

taires : les enseignants n'ont voulu voir au début que l'application de la loi à l'université, tandis que «les étudiants dépassent le cadre de l'université et visent directement le pouvoir». «Les étudiants se battent donc à l'université en tant qu'institution», en tant qu'appareil d'Etat. Pour les membres du comité de grève que nous avons interrogés, c'est ce qui fait l'originalité du mouvement, ce qui fait sa force et sa nouveauté par rapport au mouvement de 1976. En tant qu'il s'attaque à une situation politique générale, «il marque une rupture qualitative».

Dans le même temps, les étudiants luttent pour une remise en cause de l'université, à la fois dans son fonctionnement interne (les structures de participation) et par rapport à

la place que l'université occupe dans la société. Ils se sont organisés en commissions pour élaborer une plate-forme revendicative, dont le préambule situe bien les axes par rapport aux objectifs généraux du mouvement : contre la légalisation du racisme à l'université, contre les entreprises de sélection accélérées, contre la collusion entre le patronat local et les directions universitaires. La grande nouveauté du mouvement, ce pour quoi il est déjà une victoire, c'est, et le comité de grève insiste là-dessus, «qu'il y a une base commune» entre Français et étrangers, qu'on ne pose même plus le problème du soutien, c'est un acquis : «on est des étrangers comme eux».

Devant la force du mouvement, l'équipe de direction de la fac a décidé d'annuler la session de juin du 1^{er} cycle, et de maintenir la session pour les 2^e et 3^e cycles, mais hors des locaux universitaires et, on peut le supposer, sous protection policière. Les syndicats SGEN et SNES ont vigoureusement réagi. Ils s'opposent par tous les

moyens à la tenue d'une session hors des locaux universitaires (non correction, non surveillance...).

Et l'AG du 14 juin a montré la grande détermination des étudiants à poursuivre la lutte, malgré toutes les tentatives de division exercées par la direction. C'est quasi-unanimement que le vote s'est effectué pour la poursuite du blocage. Un travail en commission s'effectue pour élaborer la plate-forme, pour organiser la popularisation, ainsi que pour régler les problèmes posés par ceux des étudiants qui doivent à tout prix passer leurs examens en juin (armée, emploi etc...). Une conférence de presse est appelée pour cette semaine, ainsi qu'une manifestation. A l'heure où le gouvernement accentue ses mesures d'expulsions racistes, à l'heure où il remet gravement en cause les libertés démocratiques les plus élémentaires dans le pays, il est important qu'une telle unité entre étudiants étrangers et français, entre enseignants et étudiants, se soit forgée, dans la lutte.

(Lille le 14/6/79)

Meeting des groupes femmes d'entreprises à Paris

«Nous voulons gagner notre vie sans la perdre»

A l'initiative des groupes femmes d'entreprise, s'est tenu, samedi à l'AGECA, un meeting sur le droit à l'emploi des femmes, rassemblant plus de 150 femmes, pour la plupart employées de la région parisienne, ainsi que des ouvrières de la SPLI (Rennes) venues apporter leur contribution au débat par l'expérience de leur lutte contre les mauvaises conditions de travail et les bas salaires. Le débat a d'abord porté sur le lourd constat du chômage des femmes dans la société capitaliste, davantage tou-

chées que les hommes, et a illustré par divers exemples l'exploitation particulièrement féroce de la force de travail de la main-d'œuvre féminine : expulsion massive de diverses catégories d'emplois, et développement de tout le chômage déguisé (emplois précaires, sous-qualifiés, sous-rémunérés, vacations, temps partiel, travaux saisonniers, travaux à domicile, stages Barre, etc...).

Le mot d'ordre proposé par la coordination des groupes femmes d'entreprises : «Que les femmes

au foyer s'inscrivent à l'ANPE» fut approfondi : il fut abordé dans son triple objet : pour que les femmes soient désormais reconnues à part entière, sortant de l'enfermement du foyer, qu'elles puissent rechercher un emploi, et avoir une allocation de chômage égale au SMIC revalorisé. Cette initiative a permis de tracer des orientations pour la campagne à mener sur ces thèmes : que les groupes d'entreprises et les groupes de quartier se joignent dans cette campagne, organisent le soutien aux luttes de fem-

mes, contactent des structures de lutte existantes, comme le comité de chômeurs du 19^e, prennent contact avec les localités, les quartiers, les UL, puissent faire reprendre leurs mots d'ordre par des commissions femmes syndicales ou des sections prêtes à s'y engager.

Prochaine coordination des groupes femmes d'entreprises, mardi 26 juin, à 18 heures, 2 rue des Colannes, Paris 1^{er}.

Correspondance

● Intervention fasciste à la journée sur l'avortement et la contraception à Valence

Alors qu'à l'automne prochain, la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse reviendra en discussion au Parlement, à l'appel de plusieurs organisations s'est déroulée une journée d'animation : chansons, pièces de théâtre, films, débats, pour exiger : l'abrogation de la loi de 1920, le remboursement de l'intervention par la sécurité sociale, la mise en place des structures et crédits nécessaires à l'application de la loi Veil, pas d'entretien obligatoire mais possibilité de discuter pour la femme qui en fait la demande dans une structure appropriée, pas de restriction pour les étrangères, pas d'autorisation parentale pour les mineures, pas de barrière à toute femme qui fait la demande d'une IVG, c'est la femme, seule, qui décide, la question des délais doit être résolue par une obligation à tout centre hospitalier de pratiquer des IVG, par une information et une éducation à la con-

traception, par une formation et recherche médicale approfondies, que chaque femme ait les moyens d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants.

Cette initiative n'était pas du goût de tout le monde. Toute la racaille fasciste de Valence et d'ailleurs, RPR, Front National, Parti des forces nouvelles et Laissez-les vivre, a tenté de pénétrer dans le meeting. Ayant été refoulés par le service d'ordre, ils se sont introduits sous les toits et ont tenté de perturber la manifestation en lançant des fumigènes dans la salle. Malgré ces violences, la manifestation s'est déroulée normalement et le programme a été maintenu.

Correspondants PCR ml et PCML de Valence

● La centrale solaire Thémis sera (finalement) construite

Le gouvernement vient de décider d'un renforcement de son programme de recherche solaire, et a annoncé en même temps que la centrale solaire Thémis sera construite prochainement. Ce projet avait été modifié en effet, au point de le remettre en question le mois dernier, pour des prétextes budgétaires. Cette centrale de deux mégawatts électriques sera donc construite sur le site prévu, près de Targassonne, dans les Pyrénées-Orientales, et les travaux devraient débuter avant la fin de l'année. Thémis, avec son champs d'héliostats (miroirs solaires) le plus important d'Europe, devrait permettre à EDF et au CNRS de lancer une série de recherches sur l'utilisation de l'énergie solaire, en même temps qu'elle permettra une expérimentation du matériel en vraie grandeur. La décision du gouvernement a été décidée pour «permettre à la France de maintenir l'avance technologique qu'elle a su acquérir» dans le domaine du solaire...

● Le skieur était un hors-la-loi

Le 16 avril dernier, les caméras des journaux télévisés nous avaient présenté un skieur émérite, lequel s'était fait déposer par hélicoptère sur le mont Buey, en Haute-Savoie. Ce skieur, connu sous le nom de Valéry Giscard d'Estaing, avait pour satisfaire sa passion violé la loi, qu'il est pourtant censé connaître. Le mont Buey est en effet situé dans une réserve naturelle, celle de Sixt-Passay et ne peut donc être survolé à basse altitude. La fédération Rhône-Alpes de protection de la nature vient de déposer plainte contre le chef de l'Etat.

● Agression raciste à Nice

Samedi matin, deux travailleurs immigrés qui sortaient du foyer Sonacotra du boulevard Mont-Boron à Nice ont été grièvement blessés par le chauffeur d'une voiture (volée peu de temps avant cet attentat) qui a foncé délibérément sur eux.

● Un nouvel hôpital parisien infectieux

Après la maternité de l'hôpital Beauzelocque où une trentaine de nouveau-nés ont été atteints par une épidémie dont un mortellement, après celui de la Salpêtrière, où huit malades sont morts en deux jours, on apprend qu'il y a quelques semaines, à l'hôpital Tenon (Paris 20^e) dans le service de rein artificiel, il y a eu une série de cas d'infection dont un mortel. Le service aujourd'hui est fermé et les 40 enfants soignés ont été répartis dans d'autres hôpitaux. Il ne doit ouvrir qu'à l'automne.

● Faculté de Jussieu (Paris) : une rentrée perturbée ?

Le collectif intersyndical Sécurité de Jussieu (Paris 6 et 7) regroupant la CGT, la CFDT et la FEN, menace de bloquer les inscriptions si le ministère de Tutelle «ne débloque pas les sommes nécessaires à la poursuite des travaux de recouvrement de l'amiante». Ce matériau dont les dangers sont maintenant clairement connus, a en effet été utilisé en abondance à Jussieu. Des travaux ont été entrepris pour pallier aux dangers de son utilisation, après une lutte du personnel et des étudiants de cette faculté. Mais la poursuite des travaux est compromise par le manque de crédits... Enfin, les responsables sont avertis... La rentrée risque d'être fortement perturbée en septembre.

● Mise en liberté provisoire pour Rosemarie

Jeudi 14 juin, à 18 heures, à l'appel du comité de soutien, une manifestation a eu lieu dans Valence. Juste avant, nous apprenions la libération provisoire de Rosemarie à Grenoble, où elle était emprisonnée parce qu'elle n'accepte pas de laisser sa fille un jour par mois en présence d'une tierce personne à son ex-mari. La manifestation regroupait plus de deux cents personnes, des travailleurs de l'hôpital de Valence, de Caravelair, et d'autres. Les mots d'ordre étaient : «Contre la justice de classe, contre la violence faite aux femmes» et «Relaxe de Rosemarie».

Correspondants PCR ml et PCML de Valence

Brejnev et Carter signent à Vienne l'accord SALT II ³

L'ARRIERE-FOND DE NEGOCIATIONS A PETITE VITESSE



Par
Grégoire CARRAT

«Aucun traité ne peut nous ramener à l'époque où nous ne nous étions pas dotés de l'arme nucléaire et aucun sommet ne peut en finir avec la dure compétition qui nous oppose» déclarait Carter, jeudi, en quittant Washington pour Vienne afin d'y rencontrer Brejnev. Il n'aurait su dire plus nettement que l'accord SALT ne réduisait en rien la menace que font peser sur le monde entier les arsenaux nucléaires soviétique et américain et que là n'est pas son objet (voir notre article dans notre édition de vendredi dernier). Il ne pouvait non plus affirmer plus nettement que l'accord SALT n'est qu'un élément de la «compétition» — la traduction exacte du terme américain est en fait «rivalité» —

Incapable de réduire les conflits et les frictions qui opposent sur la scène mondiale, les USA et l'URSS, et se multiplient, l'accord Salt II apparaît bien, en effet, tributaire de l'aggravation de la tension, d'abord par son contenu que Serge Maffert, dans *Le Figaro* de vendredi, résumait assez bien en ces termes : «Voilà deux superpuissances qui s'entendent, non pas sur des mesures de désarmement ni même à proprement parler sur une limitation de leurs armements, mais sur une progression organisée de leur capacité de destruction mutuelle et accessoirement celle des trois quarts de la Terre».

Il apparaît ainsi également par la lenteur même du processus qui a abouti à sa signature, lenteur due non seulement à la compétition acharnée sur le plan des armements mais plus globalement aux différents aspects de l'aggravation de la rivalité.

Lorsque l'accord Salt I fut signé en 1972, les Etats-Unis ne disposaient

pas seulement d'un sensible avantage dans le domaine des armements nucléaires. Ils disposaient aussi d'une puissance mondiale, qui, bien que remise en cause par le mouvement de libération, en particulier la lutte des peuples indochinois, n'était pas encore égalée. Cette puissance des USA s'exprimait notamment par l'énorme capacité d'intervention militaire que leur donnait leur réseau de bases tout autour du monde et leurs puissantes flottes. Elle se fondait sur la domination étroite dans laquelle les Etats-Unis parvenaient encore à maintenir des régions entières de la planète. C'était le cas de l'Asie du Sud-Est, de la zone du Golfe arabo-persique, également de l'Afrique australe par le biais d'un soutien sans failles au colonialisme portugais.

Mais les Etats-Unis avaient passé leur zénith et leur situation mondiale devenait précaire : en 1973, la consolidation du Tiers Monde comme force

qui oppose les Etats-Unis à l'Union Soviétique. Cette rivalité, aiguë dans le domaine de la course aux armements, s'est intensifiée considérablement au cours même des sept années qu'ont duré les négociations SALT II, depuis la signature de SALT I. Les situations respectives des deux partenaires de l'accord de modifiant profondément. Que les présidents soviétique et américain aient mêlé à la signature de l'accord SALT II des échanges de vue sur le Proche-Orient, l'Afrique, l'Océan Indien, l'Asie, souligne combien cet accord est tributaire de l'évolution du rapport global des forces entre leurs deux pays.

politique, en 1974 l'effondrement du fascisme portugais et la dislocation de son empire colonial, en 1975 enfin —et surtout— leur déroute au Cambodge et au Vietnam eurent comme conséquence l'affaiblissement très net de leur puissance mondiale ; ils étaient dès lors contraints de redéfinir leur politique, parce que comme le répète sur plusieurs tons Carter depuis son accession à la présidence, «nous ne pouvons plus espérer que les autres 150 pays se soumettent au diktat de ceux qui détiennent la puissance».

Tandis que s'érodait de manière spectaculaire la puissance américaine de façon non moins spectaculaire évoluait la situation de l'URSS. Reflet au plan militaire de cette évolution, la flotte soviétique devenait au cours des premières années 70, une flotte capable d'intervenir au niveau mondial, disposant d'escadres en Méditerranée et dans l'Océan Indien, capable d'exercer une pression au Nord de l'Europe en déployant son dispositif à proximité de la Mer du Nord, de peser en Extrême-Orient. L'année 1975 marquait un tournant décisif : pour la première fois en Angola, l'URSS organisait une intervention militaire hors des limites de son empire. Cette tendance fut confirmée par l'intervention qui suivit dans la Corne de l'Afrique, dans la guerre qui opposait la Somalie à l'Ethiopie puis, en 1978 dans la guerre contre le peuple érythréen. L'année 1978 a été marquée par une recrudescence des interventions soviétiques, appuyées sur des traités prétendus d'amitié et de coopération avec l'Ethiopie, le Vietnam, l'Afghanistan et qui sont responsables d'au moins trois guerres dites «locales», en Erythrée, en Afghanistan et au Cambodge.

L'APRETE DES NEGOCIATIONS SALT II

La poussée soviétique et le recul américain ont influé directement sur la négociation Salt II en donnant à la négociation une âpreté qui n'avait pas existé jusqu'alors. Les soviétiques ont rejeté sans ménagement toute prétention américaine à lier l'accord Salt à une restriction des interventions soviétiques.

Ils ont également rejeté le projet américain fondé sur une réduction des arsenaux nucléaires, et motivé pour une part par les difficultés économiques des USA les incitant à «l'économie». Le pouvoir de négociation des Soviétiques dans les Salt s'est trouvé accru à la foi par leur propre poussée, pas seulement dans le domaine des armements nucléaires, et par la détérioration des positions américaines.

L'avenir même des discussions américano-soviétiques à propos de la course aux armements comme cela a été le cas pour Salt II dépend pour une large part de l'évolution de la situation des deux superpuissances. Et ceci vaut également pour la façon même dont sera appliqué l'accord signé à Vienne.

L'histoire des quelques dernières années, a vu à plusieurs reprises les Etats-Unis paralysés quand l'URSS prenait ouvertement des initiatives militaires : ce fut le cas en Angola, en Ethiopie et en Asie du Sud-Est. Dans l'ensemble l'URSS, dans les secteurs où elle a pris l'initiative militaire, n'a pas reçu de riposte de la part des Etats-Unis qui soit équivalente au niveau de son engagement. Mais rien n'assure qu'il en sera toujours ainsi. La «paix séparée» que Carter a instauré entre l'Egypte et Israël vise avant tout à imposer une stabilité dans la région fondée sur des liens privilégiés entre l'un des principaux Etats arabes et eux-mêmes, «paix» à partir de laquelle les Etats-Unis garantiraient durablement leurs positions. La réponse des Etats arabes rompant leurs relations avec l'Egypte, l'effondrement du régime du Chah d'Iran et le soutien du nouveau régime iranien à la résistance palestinienne ont tracé des limites importantes aux espoirs de Carter, mais il n'en reste pas moins que l'intention américaine apparaît de maintenir à toutes forces leur position dans une région stratégique. Les entraînements répétés de l'armée américaine dans des conditions proches de celles existant au Moyen-Orient, le débat lancé par l'ancien commandant en chef de l'OTAN, Haig, concernant la constitution au sein de l'Alliance Atlantique d'une force capable d'intervenir dans le Tiers Monde, et les ru-

meurs, démenties officiellement, concernant l'éventualité du déploiement de forces américaines dans le Sinaï sont autant d'indices qu'une volonté existe d'affirmer le point au-delà duquel les Etats Unis pourraient refuser de reculer, parce qu'estimant trop gravement menacés les moyens de leurs ambitions mondiales. Ce débat sur l'attitude à observer à l'égard de la Rhodésie aujourd'hui, avec le vote du Sénat pour la levée des sanctions contre le régime rhodésien, se fonde sur le même souci : derrière le problème de savoir si la présence d'un premier ministre africain doit entraîner la levée de l'embargo contre le régime, se profile la question de savoir si les Etats-Unis ne doivent pas aujourd'hui faire le maximum pour maintenir l'essentiel des régimes racistes en Afrique Australe, également zone stratégique de grande importance.

Si l'évolution de la politique américaine apparaît, bien qu'incertaine, susceptible de conduire à des épreuves de force avec l'URSS, la politique soviétique, quant à elle, peut être confrontée à des situations qui la modifieraient considérablement. L'URSS a déjà subi, dans la domination qu'elle exerçait sur certains pays, des revers considérables : exemple la dénonciation des traités «d'amitié et de coopération» par l'Egypte puis par la Somalie. Les régimes sur lesquels elle s'appuie sont assez fragiles, qu'il s'agisse de l'Ethiopie ou de l'Afghanistan dont on apprenait récemment que les dirigeants avaient pour plus de sécurité envoyé leurs familles en URSS. Plus profondément l'image de l'URSS s'est détériorée au cours des dernières années et même des derniers mois : au sein du mouvement des non-alignés ce sont ses manœuvres de division qui sont dénoncées avec vigueur et les récentes protestations de l'ayatollah Khomeiny contre les ingérences soviétiques indiquent que celles-ci sont de moins en moins acceptées. Ainsi les conditions qui ont permis à l'URSS d'opérer une forte poussée peuvent largement se modifier à son désavantage, grâce notamment à la vigilance accrue des peuples du Tiers Monde et au souci des pays de ne pas tomber dans son orbite.

UN MOMENT DANS LA RIVALITE

Les conséquences des évolutions touchant chacune des superpuissances retentissent sur leurs rela-

tions réciproques. L'accord Salt II est signé dans une atmosphère où la rivalité entre elles, après s'être affirmée, ne peut que s'accroître : qu'il s'agisse de la volonté américaine de conserver des positions d'importance décisive ou de celle de l'URSS d'étendre son emprise dans des zones nouvelles du monde en dépit d'une résistance qui s'affirme de la part des peuples, cela se traduira par une course aux armements et une tension accrue entre les Etats-Unis et l'URSS.

Pour une part les données de cette évolution de la course aux armements seront dépendantes des rapports de forces aux Etats-Unis même entre les partisans de l'accord Salt et les diverses forces qui critiquent l'accord comme remettant en cause la «sécurité» des Etats-Unis, c'est-à-dire son statut mondial. Cela n'est pas le fait de l'accord lui-même mais de l'évolution des positions réciproques soviéto-US. Le débat interne aux Etats-Unis, outre que son issue peut faire de l'accord Salt II un simple chiffon de papier, prouve que de profondes dissensions existent sur la manière de prendre en compte ces modifications. On sait déjà le prix que ce débat risque d'exiger de la Maison Blanche : une augmentation des crédits militaires pour faire accepter Salt II à ceux qui estiment que cet accord apporte une caution à la poussée soviétique en général, aussi bien qu'à la position qu'elle a acquise sur le plan des armements stratégiques, en rattrapant largement les Etats-Unis. L'annonce par la Maison-Blanche, quelques jours avant la rencontre de Vienne, du feu vert accordé à la mise au point des fusées MX à rampe de lancement mobile, était déjà une réponse dans le même temps où l'URSS et les USA programment également le déploiement de nouveaux armements sur le sol européen, qui ne feront que rendre plus âpre encore la future négociation Salt III sur les armements nucléaires en Europe.

Ainsi, la signature de l'accord Salt II, au bout de 7 ans de négociations, loin de signifier le relâchement des tensions dans la période d'ici 1985 —date à laquelle expire l'accord— ne constitue qu'un moment de la rivalité des superpuissances.

Demain : Salt III et les résultats du sommet achevé lundi après-midi.

Réunion-débat sur la Chine Paris 13^e

De retour de Chine, après un séjour d'un mois, un membre de la délégation du PCR ml viendra apporter son témoignage à l'occasion du débat organisé par la cellule de la faculté de Tolbiac et la cellule 13^e du PCR ml. Les 4 modernisations, la démocratie en Chine, les accords économiques passés avec des pays capitalistes, le conflit avec le Vietnam, autant de questions que le débat pourra approfondir.

Montage diapos, témoignage et débat
Mercredi 20 juin à 20 heures
27 avenue de Choisy (métro Porte de Choisy)

Oman : opération du FPLO

Le Front Populaire de Libération de l'Oman a annoncé mercredi à Beyrouth que 7 militaires dont un officier britannique ont été tués samedi dernier au cours d'une opération militaire entreprise par le Front contre une base militaire des forces du sultan Qabous, dans la région d'Aram (région du Dhofar au Sud-Ouest de l'Oman). Au cours de cette opération — qui survient 14 ans après la création du Front — 3 membres du FPLO, dont un membre du commandement central et un responsable du secteur du Dhofar, ont été tués, a révélé le communiqué publié à Beyrouth. Cette opération est la deuxième menée par le FPLO depuis l'offensive militaire du sultan Qabous qui, en 1975, avec l'aide militaire de l'Iran obligea le Front à suspendre ses activités militaires. En juin 1978, 5 conseillers militaires britanniques avaient été tués par le FPLO.

Réfugiés du Vietnam et du Cambodge

EXPULSION DÉCIDÉE PAR LES PAYS VOISINS

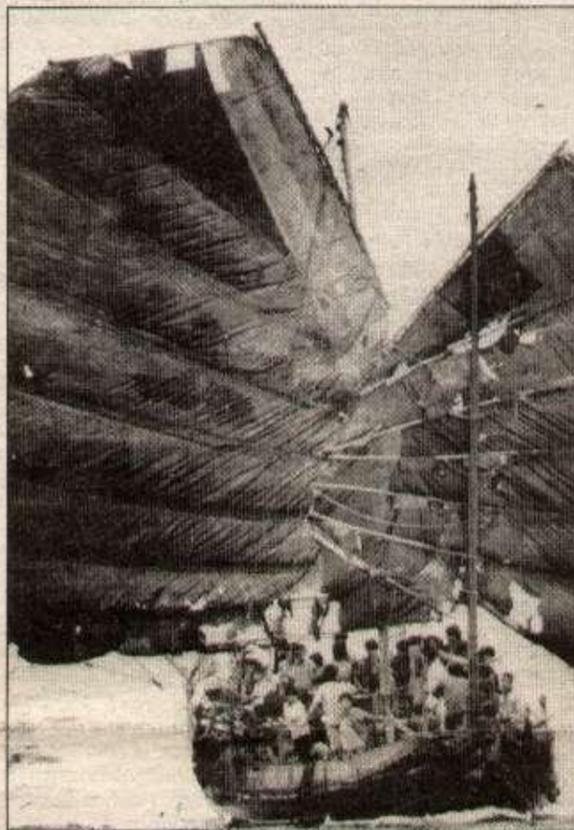
Hanoï nie ses responsabilités

Dès dimanche, le gouvernement malaisien a mis à exécution sa menace d'expulser les 76 000 réfugiés vietnamiens qui se trouvent sur son territoire. Plusieurs milliers d'entre eux ont été embarqués de force et sont repartis vers la haute mer... On peut condamner cette décision inhumaine. Elle n'est que la conséquence de la politique du gouvernement

Le gouvernement malaisien a annoncé la semaine dernière sa décision de ne plus accepter de réfugiés vietnamiens sur son territoire et même d'expulser les 76 000 réfugiés qui s'y trouvent.

Le vice-premier ministre malaisien a déclaré à ce sujet : «Aucun bateau ne sera autorisé à pénétrer à l'intérieur de nos eaux territoriales. Si les réfugiés essaient de couler leurs embarcations, ils ne seront pas secourus. S'ils n'ont pas de bateau pour poursuivre leur voyage, la Malaisie leur en fournira». Le gouvernement indonésien a annoncé des mesures semblables, tandis que la Thaïlande organisait le refoulement au Cambodge de plusieurs milliers de réfugiés qui en avaient été chassés par l'occupation vietnamienne.

Toutes les mesures annoncées par les pays d'Asie du Sud-Est ne sont pas forcément applicables, faute de moyens de surveillance et de bateaux. Mais elles ont pour but de décourager les émigrants dont le flux quotidien est de plusieurs milliers. Elles visent aussi à mettre la communauté internationale devant ses responsabilités et à faire en sorte que le gouvernement vietnamien donne des explications sur



sa politique dans le domaine de l'émigration. En effet, après avoir contraint de nombreux citoyens vietnamiens, notamment ceux d'origine chinoise, à une émigration clandestine et illégale, Hanoï organise aujourd'hui le départ des réfugiés en prélevant sur

vietnamien. En effet, quatre ans après la victoire sur l'impérialisme US, ce ne sont pas des anciens agents du régime de Saïgon qui fuient, mais des citoyens vietnamiens d'origine chinoise persécutés par une campagne chauvine et discriminatoire, des éléments du peuple qui fuient la guerre que les dirigeants de Hanoï portent dans toute l'Indochine.

pants encouragent ces départs pour avoir une population plus facilement contrôlable et implanter des colons vietnamiens.

Le gouvernement vietnamien a nié ses responsabilités dans l'augmentation actuelle de l'émigration, qui a atteint le rythme le plus rapide depuis 1975. Un communiqué officiel met en cause «les États-Unis, la Chine, et les autres forces hostiles au Vietnam». Dans une interview, le ministre des Affaires étrangères vietnamien a déclaré au sujet des centaines de milliers de réfugiés : «Ce sont pour une large part des anciens membres de l'armée et de l'administration de Saïgon, ou bien des Chinois».

Les décisions annoncées par les pays d'Asie du Sud-Est ont provoqué une grande émotion au comité international de la Croix-Rouge et au Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU. Il semble que les Nations-Unies envisagent l'organisation d'une conférence internationale sur le problème des réfugiés d'Asie du Sud-Est. Le gouvernement thaïlandais s'est déclaré favorable à une telle initiative, à condition qu'elle réunisse toutes les parties en cause, et pas seulement les grandes puissances.

NICARAGUA

● Proclamation d'un gouvernement provisoire de l'opposition

● Somoza assiégé dans la capitale

Dimanche, les combats entre les forces armées du front de libération sandiniste et la garde nationale du dictateur Somoza se sont poursuivis dans la capitale du Nicaragua, Managua. Les guérilleros ont commencé à fortifier avec des murs de béton et des tranchées les quartiers qu'ils tiennent. L'aviation de Somoza continue à bombarder ces quartiers que la population doit évacuer. Réfugié dans son bunker, le dictateur est toujours assiégé et refuse de se rendre.

Dans le pays, le front consolide et développe ses positions. Il continue de tenir la ville de Leon, celle de Matagalpa. Il tente de prendre le contrôle de

plusieurs postes frontaliers et de la ville de Rivas à la frontière du Costa Rica où un gouvernement provisoire pourrait s'installer.

On apprend en effet samedi que l'ensemble de l'opposition nicaraguayenne avait décidé de constituer une junte révolutionnaire qui serait la base d'un gouvernement provisoire. Cette junte comprend des personnalités de l'opposition démocratique, notamment Violeta de Chamorro (veuve du journaliste Chamorro, dont l'assassinat en janvier 1978 a donné le signal du soulèvement) ainsi que Daniel Ortega, dirigeant du Front sandiniste.

La constitution d'un

gouvernement provisoire, en même temps que le contrôle d'importants secteurs du pays par l'armée du Front pose directement le problème de la légitimité du pouvoir en place. Les cinq pays du pacte andin ont fait un premier pas dans le sens d'une reconnaissance de l'opposition en reconnaissant à l'armée sandiniste le statut d'«armée de guerre», ce qui implique qu'ils vont intensifier leur soutien militaire.

En France, à l'appel du «comité de solidarité avec le peuple du Nicaragua», plusieurs organisations parmi lesquelles le CEDETIM et la CIMADE demandent au gouvernement français de rompre

ses relations diplomatiques avec le régime de Somoza.

La constitution d'un gouvernement provisoire représentant un front très large enlève des prétextes à une intervention directe de l'impérialisme américain, celui-ci continuant toutefois à ravitailler en armes et munitions le régime par l'intermédiaire du Honduras. Prétendant que le Nicaragua est une position stratégique pour les intérêts américains et que la venue au pouvoir du Front sandiniste profiterait à l'Union soviétique, 130 parlementaires américains ont écrit une lettre à Carter pour lui demander de venir au secours du régime de Somoza.

● Afghanistan : Moscou demande à l'Inde de soutenir son intervention

Alors que la situation du régime pro-soviétique de Taraki s'aggrave de jour en jour et que l'intervention militaire soviétique s'enlise en Afghanistan, il semble que Brejnev ait demandé au gouvernement indien de soutenir sa politique en Afghanistan au cours de la visite du Premier ministre indien Desai en URSS. Au cours d'un entretien avec des journalistes indiens, Kossyguine a déclaré que l'URSS soutiendrait le régime de Taraki «quoi qu'il arrive», affirmant : «L'Inde doit avertir ceux qui mettent leur nez dans les affaires intérieures de l'Afghanistan» et que «l'amitié entre l'Inde et l'Afghanistan peut contribuer à la stabilité de la situation dans la région».

A quoi tendent ces déclarations ? Moscou attribue au Pakistan la responsabilité du soulèvement populaire contre le régime pro-soviétique de Taraki. Il commence à préparer politiquement une éventuelle agression du Pakistan. A cet effet, il cherche le soutien de l'Inde, pays sur qui l'URSS dispose de nombreux moyens de pression notamment économiques et militaires, et qui entretient une rivalité de longue date avec le Pakistan. Cette tentative semble avoir échoué pour le moment, puisque, selon un rapport des entretiens Brejnev-Desai fait par des diplomates indiens, celui-ci aurait déclaré que le gouvernement de Taraki «devait essayer de gagner de la crédibilité parmi le peuple afghan au lieu de mettre en cause une intervention du Pakistan dans la rébellion».

● Niger : les producteurs d'uranium doivent prendre leurs responsabilités

Le président nigérien Kountché a fait comprendre dans un discours prononcé jeudi que son pays, cinquième producteur d'uranium du monde, entendait instaurer un rapport de forces en ce qui concerne la vente de l'exploitation du minerai aux pays industrialisés. Prenant la parole au centre minier d'Arlit, le chef d'État du Niger a déclaré : «Quand la production du Niger en uranium atteindra un certain niveau, un niveau suffisant pour rendre sensible notre poids sur le marché mondial de l'énergie, alors nous prendrons nos responsabilités pour ne laisser à personne le soin de jouer notre rôle».

Il a cependant reconnu que la maîtrise de l'exploitation de l'uranium par les pays producteurs était limitée : «Nous sommes loin de pouvoir détenir les moyens et le savoir-faire nécessaires pour transformer notre uranium en énergie». L'an dernier, la production d'uranium du Niger couvrait 16 % des besoins de l'économie française ; 44 % dans dix ans suivant les plans de la bourgeoisie française dans le domaine énergétique.

● Liban : maintien de la FINUL pour six mois

Le conseil de sécurité de l'ONU a décidé la semaine dernière de renouveler pour six mois le mandat de la force intérimaire de l'ONU (FINUL) au Sud-Liban. Au cours du débat, de nombreuses délégations ont dénoncé la politique d'agression constante de l'État sioniste contre le territoire libanais. La résolution adoptée par le conseil d'État condamne Israël «en particulier ses incursions et le concours qu'il continue d'apporter à des groupes armés irresponsables».

D'autre part, une conférence extraordinaire a réuni à Tripoli (Libye) les dirigeants libyens et la plupart des dirigeants de la Résistance Palestinienne. Cette réunion a pour résultat l'engagement de la Libye de développer son soutien financier et militaire à la Résistance afin de développer la lutte armée en Palestine et d'organiser la résistance contre l'invasion sioniste au Sud-Liban. Les deux parties appellent à renforcer et développer le «front de la fermeté».

CONVENTION DE LOMÉ

Les négociations entre la CEE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour le renouvellement de la Convention de Lomé avaient été bloquées le 26 mai, les pays ACP estimant que le financement de la nouvelle Convention était insuffisant. L'Allemagne a mis en cause l'attitude

restrictive de la France, tandis que la délégation française rejette la possibilité de l'échec sur la Grande-Bretagne, accusée de ne pas vouloir faire des concessions. Il a été décidé que les négociations reprendraient les 24 et 25 juin à Bruxelles, sans qu'on puisse savoir quel est le type de compromis envisagé.

RVI BLAINVILLE : «PAS QUESTION DE REPRENDRE SANS RIEN !»

Blainville, lundi 9 h 30. Un groupe important de jaunes a tenté de forcer le piquet de grève devant l'usine RVI de Blainville. Les travailleurs, qui s'attendaient à un coup de force après les dernières manœuvres de la direction, étaient présents dès 4 heures du matin pour renforcer le piquet de grève. A 7 heures, celui-ci se grossissait encore. A 8 h 30, le meeting quotidien de l'intersyndicale commence, devant une assistance plus nombreuse que les jours passés. Un délégué CFDT, au nom de l'intersyndicale, dit : «*Que la direction le sache, il n'est pas question que nous reprenions sans rien. Nos revendications sont justifiées, la direction porte un coup énorme à notre niveau de vie. Si nous la laissons faire, il faudra bientôt payer pour travailler. Il est hors de question de rentrer sans rien et tant que les procédures de licenciement se poursuivront. La direction a réussi à manipuler la majorité silencieuse.*

Répondant à l'assemblée à une question d'un député, Boulín déclarait il y a quelques jours : «*Le conflit compromet sérieusement, et nous le regrettons, le redressement de RVI.*» Ainsi, commençait une intense campagne de tous ceux qui sont hostiles à la grève des ouvriers de RVI-Blainville.

Dans le même temps, la direction chargeait tous ses cadres et agents de maîtrise dévoués de rendre visite aux membres du personnel qui ne s'étaient pas fait remarquer au piquet de grève. Le travail des serveurs du patron consiste à convaincre les ouvriers et leurs familles de ce que si la grève continuait, l'usine perdrait ses marchés ; en particulier l'accord avec la firme américaine Mack risquait d'être remis en cause. Surtout, les propagandistes patronaux agitent la menace d'une paie nulle fin juin. A la veille des congés, cet argument de famine peut avoir un certain poids chez les travailleurs les moins confiants dans l'issue de la lutte.

Néanmoins, quand la direction déclare dans les colonnes d'*Ouest-France* qu'elle a recueilli 3 500 signatures pour la levée du piquet de grève, elle ne convainc pas

grand monde !

Troisième volet de l'offensive patronale, chaque salarié de RVI a reçu une lettre à domicile, dans laquelle la direction attire l'attention sur le risque d'une vaine bataille où tout le monde serait perdant. Elle rappelle la proposition qu'elle a faite lors d'une rencontre avec les délégués (voir encart), propositions qui ne sont vraiment pas de nature à satisfaire les revendications des grévistes.

NON AUX PRISES D'OTAGES PATRONALES !

Paradoxalement, c'est une petite victoire que la direction ne parle plus dans cette lettre des neuf travailleurs, (dont six délégués) qu'elle veut licencier parce qu'ils auraient entravé le fonctionnement des chaînes de montage au début du conflit. En effet, en affirmant ces derniers temps que le cas des licenciés était «*négoceable*», la direction laissait clairement entendre qu'elle avait pris des otages et qu'elle pourrait revenir sur sa décision de les licencier si le travail reprenait.

L'intersyndicale CGT-CFDT-FO a refusé de tomber dans le panneau, exigeant que les discus-

sions portent avant tout sur les revendications : 350 F pour tous et 35 heures sans perte de salaire. Naturellement, cette position est prise en accord avec les licenciés qui ne veulent pas servir de monnaie d'échange.

UN DEBUT DE SEMAINE DECISIF

La déclaration de Boulín, la collecte des signatures des cadres et agents de maîtrise, la lettre de Wersinoski, le directeur, à

Les propositions provocatrices de la direction

La direction propose une prime exceptionnelle de 250 F ou de 300 F pour ceux qui, au cours de l'année 1978, ont subi respectivement 21 à 26 jours ou 26 à 32 jours de chômage technique, soit à peine dix francs par jour chômé !

Elle propose aussi une prime de 0,54 F de l'heure pour ceux dont le temps de cycle sur chaîne est égal ou inférieur à une demi-heure. Ce que ne dit pas la direction : pour les 750 travailleurs concernés, cela se traduirait par une augmentation de 1,54 % de la charge de travail !

Plus scandaleux encore : alors que la direction a imposé le chômage partiel, alors que les grévistes demandent la réduction du temps de travail à 35 heures, la direction propose, elle, d'allonger la journée de travail d'une demi-heure pendant trois mois... «*pour rattraper le temps perdu pendant la grève.*»

Comme le disait un tract de l'intersyndicale, il s'agissait là de «*propositions provocatrices*» qui n'ont qu'un seul mérite, celui de reconnaître que, même par rapport à l'indice officiel truqué, le pouvoir d'achat des ouvriers de RVI s'est dégradé depuis plus d'un an.

chaque salarié, autant de préparatifs à un début de semaine dont chacun s'attend à ce qu'il soit décisif. De leur côté, la préfecture et le journal *Ouest-France* s'inquiètent de la tension qui règne autour de RVI. Tout, vraiment tout, était fait pour préparer un coup de force des jaunes lundi matin ou en début de semaine. Dimanche soir, on avait la certitude que les grévistes les plus déterminés seraient là dès quatre heures au piquet de grève.

Succès du meeting de soutien aux sidérurgistes de Longwy organisé par le PCR ml

A l'occasion des six mois de lutte des sidérurgistes de Longwy, la section de Longwy-Villerupt du PCR ml organisait dimanche un meeting-débat à la salle des fêtes d'Herseange. Des délégations de travailleurs du Nord, du midi, de Normandie et d'autres bassins sidérurgiques de Lorraine, ainsi que des délégations d'organisations marxistes-léninistes belges, luxembourgeoises et allemandes, sont venues participer au meeting, apporter leur soutien aux travailleurs de Longwy, débattre avec eux lors des forums qui débutaient dès le matin.

Nous rendrons compte de manière détaillée dans notre prochaine édition du déroulement et du contenu particulièrement positif de cette journée militante de soutien à la lutte des sidérurgistes de Longwy.

Manifestation à Lyon Des projets de lois racistes pour diviser et écraser l'ensemble des travailleurs

- Le pouvoir traque les immigrés ;
- Un contrôle généralisé ;
- Insécurité et menaces permanentes.

A Lyon, aujourd'hui, les mesures sont déjà appliquées. C'est l'humiliation au commissariat du Quai Jayr. Les immigrés sont volontairement bafoués. Insultes racistes, coups, retraits de papiers, convocations successives inutiles. C'est la peur pour tous : peur de sortir le soir, peur de faire le marché, peur pour les jeunes par crainte des expulsions arbitraires (actuellement 6 à 10 par semaine à Satholais).

MANIFESTONS DEVANT LE COMMISSARIAT DU QUAI JAYR A VAISE. RASSEMBLEMENT AU PONT-MOUTON : MARDI 19 juin à 17 h 30.

A l'appel de : Les UIB-CFDT du Rhône ; UD-CFDT, CSF, CSCV, Fédé départementale des centres sociaux, Association des Marocains en France, Comité contre la répression en Tunisie, CIMADE, ACFAL, Accueil et rencontre, Comité de soutien 3^e-7^e, Oullins, Groupe Français-Immigrés, Centre social de Tassin, et une dizaine de centres sociaux de Lyon, la ligue des Droits de l'homme, MRAP, MNEF, JOCF, MJS, PS, PSU, LCR, OCT, MRG et PCR ml.

A l'hôpital de Châlons, où la lutte continue depuis le 14 mai, le personnel a reçu de la direction une lettre les avertissant qu'ils ne toucheraient pas leur salaire intégral : il y aura selon les cas de 3 à 5 jours de retenue. Les personnels les plus touchés sont ceux qui travaillent dans les services généraux administratifs, où le «*flicage*» a été fait directement par l'économiste de l'établissement. Au niveau du personnel soignant, un certain nombre de cadres ou de médecins-chefs ayant refusé de communiquer des listes de grévistes, c'est un peu plus flou. Ces listes sont, de plus, complètement arbitraires : des gens ayant travaillé sont considérés comme grévistes, et inversement...

Dès le lundi 11 juin, la riposte a été organisée face à l'envoi de ces lettres. Une AG était convoquée, qui rassemblait plus de 200 personnes. AG très combative, les menaces de la direction contribuant pour une part à ressouder l'unité du mouvement. Il était décidé, dans le cadre de la riposte, de bloquer le train Metz-Paris en gare de Châlons, ce qui fut fait aussitôt, avec une manifestation de 150 personnes dans la

gare. Dans un deuxième temps, il était décidé de prendre contact avec le président du Conseil d'Administration, Machet, Conseiller général, pour dénoncer auprès de lui l'attitude irresponsable et provocatrice de la direction. En effet, le directeur en est actuellement à sa cinquième note de service adressée au personnel, lettres dont le contenu est de plus en plus antisyndical et fascisant, où il calomnie les organisations syndica-

Un mois de lutte à l'hôpital de Châlons (Marne)

- La direction veut faire des retenues de salaires
- Populariser le mouvement, une nécessité

les, où il invite les travailleurs qui se plaindraient de «*bavures*» sur les journées de salaires retenues à le contacter personnellement, et où il s'offre pour régler les problèmes.

Par ailleurs, on a appris que la Préfecture avait envoyé une circulaire à la mairie (PCF), qui paie son personnel même en cas de grève, circulaire où la préfecture s'étonne de ce fait, et demande à la mairie de supprimer le salaire de son personnel, les jours de grève. Au niveau de la municipalité, l'affaire qui date pourtant de 8 jours n'a pas encore été rendue publique.

Mercredi matin, le personnel a rencontré M. Machet, et lui a expliqué les faits qu'il reproche à M. Petit, le directeur. M. Machet a rencontré ensuite le directeur, mais pas de nouvelles. Le personnel a entrepris des démarches pour demander la démission du directeur et de l'économiste, dont il juge l'attitude incompatible avec la responsabilité d'un hôpital.

L'AG de mercredi a réaffirmé les revendications à l'origine du conflit, en les replaçant dans le cadre de la volonté gouvernementale de faire payer la crise aux travailleurs. Le fond du problème est bien dans

la volonté d'imposer l'austérité par le biais des budgets dans les établissements publics, où l'on rogne au maximum sur les acquis du personnel, sur la qualité de l'hospitalisation et des soins. Il a donc été réaffirmé qu'il fallait continuer la lutte jusqu'au bout, ne pas céder sur la remise en cause du paiement d'autres acquis. Une nouvelle AG était convoquée vendredi aussitôt après la rencontre avec la direction. Si aucun élément nouveau ne débloque la situation, des initiatives devaient être prises. Désormais, le personnel va faire en sorte d'associer au maximum la

population à la lutte. Un gros travail a déjà été fait auprès du personnel des autres hôpitaux du département. Mais il s'agit aujourd'hui d'associer plus largement la population, qui voit le conflit avec sympathie.

La question se pose aussi d'initiatives à prendre au niveau national, puisque plusieurs hôpitaux sont en lutte dans le pays, sur des thèmes voisins. La CGT a pris l'initiative de convoquer un rassemblement le 21 au ministère de la Santé. Mais le flou demeure, au niveau syndical, sur la possibilité de coordonner ces luttes.

Corr.
Châlons/Marne